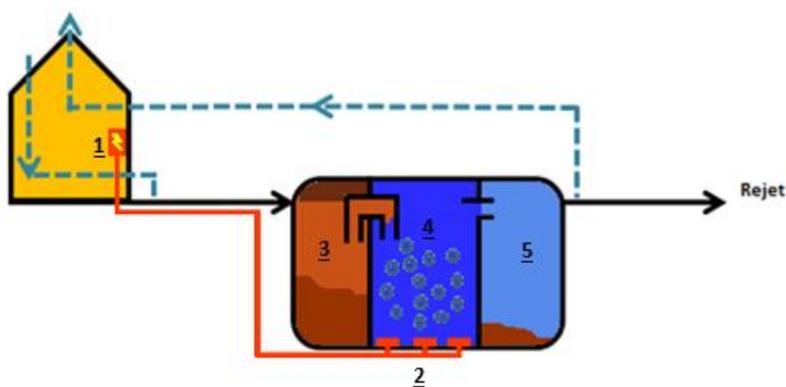


MICROSTATIONS

FONCTION

Les microstations sont des filières agréées dont le but est de prétraiter et de traiter les eaux usées. Une filière agréée est un équipement conçu et mis au point par une entreprise. De ce fait nous aborderons dans ce document les principales idées, mais pour trouver une réponse complète, il est nécessaire de vous référer au « manuel utilisateur » de la filière.

Le fonctionnement global de ce genre de filière passe par :



Légende :

- 1: Alimentation électrique
- 2: Membrane à air
- 3: 1^{ère} section
- 4: 2nd section
- 5: 3^{ème} section

Pour rappel la présentation de ce schéma est purement théorique, il permet d'expliquer le concept général du fonctionnement d'une microstation. Cependant chaque marque possède son ergonomie et son process.

La **1^{ère} section** permet à l'effluent brute de perdre ses matières en suspension (MES). Elle a un rôle purement mécanique. Elle doit être aussi régulièrement vidangée selon les indications présentes sur le « manuel de l'utilisateur ». Attention, plus cette section est petite, plus les vidanges seront rapprochées. Un défaut d'entretien de cette section génère une impossibilité de traitement et un rejet d'eau usées, sans parler du risque de faire surchauffer et de causer une panne du supprimeur d'air.

La **2nd section** permet le traitement de l'effluent. Le concept est d'envoyer de l'air dans la section afin que les bactéries présentes dans l'eau respirent et mangent la pollution organique.

Cette section peut selon les modèles posséder des « supports ».

Un arrêt ou une panne du supprimeur rend l'ensemble de la filière inutile.

La 3^{ème} section permet de décanter les dernières MES pouvant se trouver dans l'eau. Une recirculation de ces boues peuvent être réalisée afin d'améliorer le fonctionnement de la filière. L'eau sortant de la microstation doit être limpide.
ATTENTION L'EAU ÉPURÉE N'EST PAS POTABLE.

ENTRETIEN

Avant tout il est nécessaire de suivre les indications présentées sur le « manuel de l'utilisateur » seules celles-ci seront à suivre pour bien entretenir votre filière. Ici nous rappellerons quelques points non exhaustifs importants présents sur de nombreux équipements.

1. Réaliser des vidanges régulières conformément aux indications du « manuel de l'utilisateur ».
2. Entretien le surpresseur d'air afin que la poussière ne provoque pas une surchauffe de l'appareil. En cas de panne il sera obligatoire de le remplacer.
3. En cas de rejet direct au milieu naturel, veillez à garder la zone de rejet propre et sans risque de colmatage de la canalisation. Par ailleurs munir cette canalisation d'un clapet anti retour ou d'une petite grille afin d'empêcher tout animal de rentrer dans la canalisation.



REMARQUES

- Il est conseillé de souscrire un contrat de maintenance.
- Lors de la vidange, si la microstation est à culture fixée, il est important de ne pas faire vidanger la 2nd section.
- Ces filières ne permettent pas un fonctionnement par intermittence. (exemple : une résidence secondaire)
- La filière ne doit jamais être déconnectée, l'aération doit fonctionner en permanence.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU VERMANDOIS

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
03 23 09 50 51 - assainissement@cc-vermandois.com
www.cc-vermandois.com